

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère

32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex

mél: cgt@cg29.fr site web: http://cgt.cg29.free.fr tél/répondeur: 02.98.52.25.66 fax: 02.98.52.26.59

le 5 mars 2009



La politique de Sarkozy contraint la très grande majorité des agents territoriaux, comme des salariés en général, à se serrer la ceinture au moment où les entreprises du CAC 40 ont dégagé 85 milliards de profits en 2008.

Le 29 janvier dernier, 2.500.000 manifestants ont arpenté les rues dans 195 villes du pays, pour dire haut et fort au chef de l'État et au patronat que les salariés, les retraités, les privés d'emploi, ne sont en rien responsables de la crise et refusent d'en être les premières victimes.

La mobilisation doit s'amplifier le 19 mars

Les agents et fonctionnaires territoriaux ont pris une part importante tant dans les cortèges qu'au niveau de la grève. Nous relevons des dizaines d'exemples de collectivités où, le 29 janvier, le taux de grévistes a dépassé les 50, voire les 60%, certaines mairies étant même fermées. Ce n'est pas la peur qui explique cet évènement social exceptionnel mais bien la ferme volonté de dire «ça suffit!» et d'imposer d'autres choix économiques et sociaux.

Si l'ensemble des organisations syndicales n'est pas convaincu par la prestation de Sarkozy, c'est aussi vrai pour 60% des Français selon un récent sondage.

La faible revalorisation des traitements des fonctionnaires et l'accumulation des mesures ponctuelles et très insuffisantes sur la grille indiciaire ont contribué à la fois à une «smicardisation» des salaires dans la fonction publique territoriale et un tassement de l'ensemble des carrières.

Au lieu d'entreprendre des reformes structurelles réformant notre système économique, le président de la République « garde son cap » en matière de démolition du service public et de destruction de l'emploi public.

la Fédération CGT des Services Publics revendique :

- ▶ Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ en catégorie C à 1.600 euros, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 2000, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.
- ► Une retraite équivalente au moins à 75% sur traitement (primes comprises), avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.
- ▶ Une véritable loi de titularisation accompagnée de mesures ne permettant pas aux collectivités locales de reconstituer un volant de contractuels.
- ▶ Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique, notamment locale, avec entre autres la transformation de la taxe professionnelle en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.
- ▶ Un dialogue social véritablement rénové, accompagné de moyens nouveaux et basé sur la représentativité.

Les luttes menées notamment en Guadeloupe, en Martinique et dans le secteur universitaire démontrent que le rapport de force permet d'obtenir des résultats. De même, les fonctionnaires territoriaux allemands viennent d'obtenir 5,8 % d'augmentation.

Pour les lieux et heures des manifestations, voir notre espace syndical sur Finistnet, quelques jours avant le 19
Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère Bulletin d'adhésion
Nom, Prénom :
Adresse :